



Grille d'honoraires au 01 Janvier 2019

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'Acquéreur

<i>Prix de vente</i>	<i>Honoraires Habitation / Professionnel</i>
De 0€ à 20 000€	Forfait 3 500€
De 20 001€ à 50 000€	Forfait 4 000€
De 50 001€ à 80 000€	9,00%
De 80 001€ à 100 000€	8,00%
De 100 001€ à 200 000€	7,50%
De 200 001€ à 300 000€	7,00%
De 300 001€ à 400 000€	6,50%
De 400 001€ à 500 000€	6,00%
De 500 001€ et au-delà	5,00%

<i>Prix de vente</i>	<i>Honoraires Parkings et Garages</i>
De 0€ à 15 000€	Forfait 1 500€
De 15 001€ à 30 000€	Forfait 2 500€
De 30 001€ et au-delà	Forfait 3 500€

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Transactions 31

87, Route d'Albi 31200 TOULOUSE

Tel : 05.34.25.69.07 / Fax : 05.35.25.77.03 / Mail : transactions31@orpi.com

SARL au capital de 20 000€ - RCS n° 521 557 710 – Carte Professionnelle n° CPI 31012018000030375 délivrée par la CCI de TOULOUSE

Garantie financière de 120 000€ délivrée par la SOCAF, 26 rue de Suffren, 75015 PARIS.

Honoraires au 01/01/2019